

ALGERIE



Ma mémoire...

ÉTAT ACTUEL

DE

L'ALGÉRIE

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET POLITIQUE

DE L'ALGÉRIE

1862

DIVISIONS CULTURALES

ZOOLOGIE

Animaux domestiques. — Les espèces animales se divisent en deux classes : les unes sont domestiques, les autres sauvages. Toutes les espèces domestiques, — le chameau excepté, — ont leurs congénères en Europe : l'âne, le bœuf, le cheval, la chèvre, le mouton, le porc, etc., vivent et prospèrent en Algérie tout aussi bien qu'en France. Les races canines sont nombreuses et variées; il en est une qui mérite une mention particulière, c'est celle des lévriers, slougui, spéciale au Sahara, et qui provient, dit-on, de l'accouplement des louves avec les chiens.

Slougul. — C'est le chien des grandes chasses; il est généralement de couleur fauve, haut de taille; « il a le museau effilé, le front large, les oreilles courtes, le palais et la langue noirs, le cou musculeux, les membres secs, le jarret près de terre, les poils très doux, peu ou point de ventre. » Le mâle vit vingt ans environ, la femelle douze. On les dresse spécialement à chasser l'antilope qu'ils atteignent au jarret et jettent à terre.

Dromadaire. — Le dromadaire, improprement appelé chameau dans toute l'Algérie, est le serviteur par excellence de l'Arabe nomade; il peut faire de 12 à 15 lieues par jour, avec une charge de 150 kilogrammes, pendant un mois ou deux de suite, en trouvant son alimentation sur le terrain même qu'il parcourt. Il est d'un caractère doux et docile et d'un tempérament sec. Son odorat est excessivement développé. Grâce à son organisation particulière de ruminant, il peut se passer de nourriture et de boisson pendant plusieurs jours. — Au Sud de l'Algérie et dans le Désert, il existe une variété remarquable, dite Mehari (chameau coureur), douée d'une vitesse prodigieuse, mais qui réclame une nourriture et des soins exceptionnels. Le prix d'un chameau ordinaire varie de 90 à 150 francs; le mehari, qui est au chameau ce que le cheval de course est au cheval de trait, vaut jusqu'à 800 francs. La volaille comprend de nombreuses espèces. Les indigènes n'élevaient guère que la poule ordinaire ; mais les européens ont introduit la poule espagnole, le canard, le dindon, l'oie, la pintade, etc., tous volatiles qui peuplent aujourd'hui les fermes et donnent de riches produits.

Animaux, sauvages. — La faune de l'Algérie n'est pas encore bien connue, mais chaque jour des observations nouvelles la complètent. — Parmi les animaux sauvages, nous citerons :

Alcélaphe bubale. — Il tient du genre bœuf, et vit dans les parties montagneuses du Sud. On le rencontre en troupes dans le Souf et dans le pays des Touaregs. « Il combat à la manière des bœufs, en baissant la tête et en la relevant ensuite brusquement pour frapper avec ses cornes qui sont puissantes et aiguës, et dont il se sert avec habileté. Pris jeune, il s'apprivoise assez facilement; vieux, il est indomptable.

Antilope addax. — On ne le rencontre que dans le Sahara. La tête est surmontée, chez les deux sexes, de cornes noirâtres, longues, grêles, contournées en spirales très pointues, et marquées sur un peu plus de la moitié de leur étendue, à partir de la base, d'anneaux saillants. Le surplus est lisse jusqu'à la pointe. — L'antilope à la taille d'un grand veau; son pelage est fauve. La femelle est un peu plus petite que le mâle, mais elle lui ressemble en tout. Les antilopes sont herbivores, et leur chair est estimée. Ils se réunissent en troupes assez nombreuses et se tiennent toujours dans un pays découvert. Les Sahariens leur font la chasse soit avec leurs lévriers, soit en s'embusquant dans les plis du terrain.

Cerf. — Le cerf d'Afrique est un peu moins grand que celui d'Europe; son pelage est plus fauve et plus rude. On ne le rencontre guère que dans les cercles de Bône, de La Galle et de Tébessa, près de la frontière tunisienne. — Le cerf est rare en Algérie; les Arabes mettent à le chasser une telle ardeur, qu'il disparaît bientôt tout-à-fait.

Chacal. — C'est la bête fauve la plus commune en Algérie. Il tient à la fois du loup et du renard ; craintif et rusé comme eux, il commet de grands dégâts dans les jardins et dans les fermes, dévore les fruits, les légumes, la volaille et le gibier, et parfois même égorge les agneaux et les moutons. Il est surtout friand du raisin et dévaste les vignes ; aussi, lui fait-on bonne chasse. Sa peau est estimée comme tapis de pied. On en fait aussi des manchons pour dames.

Daim. — Sa tête est assez semblable à celle du cerf, mais elle en diffère par les bois. — Le daim est herbivore ; il se plaît sur les terrains élevés et entrecoupés de collines; il a une antipathie naturelle pour le cerf, et

s'éloigne des lieux hantés par ce dernier. On ne le rencontre guères que dans la province de Constantine; comme le cerf, il finira par disparaître.

Gazelle. — On en distingue deux espèces : la Gazelle dorcas et la Gazelle corinne. La gazelle dorcas a la tête surmontée, de cornes persistantes, noires, rondes à leur base, assez grosses, en lyre et marquées de quinze à vingt anneaux, suivant l'âge, les premiers complets, les autres interrompus et un peu plus espacés, la partie terminale lisse et pointue. Son pelage est d'un joli fauve clair, coupé, en certaines parties, d'un blanc très pur. La femelle diffère du mâle par ses couleurs un peu moins nettes, et par ses cornes grêles sur lesquelles les anneaux sont à peine marqués. — Les dorcas vivent en troupes nombreuses dans le sud de l'Algérie; elles fuient avec rapidité lorsqu'elles sont poursuivies; mais, poussées à bout, elles cherchent alors à se défendre avec leurs cornes. Comme gibier, leur chair est très délicate. On les chasse habituellement avec le lévrier. « Prise jeune, ajoute M. Loche, à qui nous empruntons ces détails, la gazelle s'apprivoise assez facilement, et devient même quelquefois très familière; rien n'est gracieux, élégant et léger, comme ce charmant animal, qui a fourni à la poésie arabe de délicieuses comparaisons, et qui, étant inoffensif et d'une si mignonne gentillesse, devrait être préservé de la guerre que nous lui faisons et n'être recherché que pour l'agrément de nos jardins.»

La gazelle Corinne, que les Arabes appellent la gazelle des montagnes, offre avec la gazelle dorcas des dissemblances assez frappantes. Elle est plus grande et plus trapue; son pelage est plus brun; son poil plus long et plus dur; enfin, ses cornes sont plus droites et n'ont pas leurs pointes tournées en avant. Elle habite également le Sud, mais c'est dans le Djebel-Amour (province d'Oran) qu'on la rencontre le plus habituellement.

Hyène. — La hyène est une bête immonde et d'une lâcheté proverbiale. Elle ne sort généralement que la nuit, rôde autour des tribus, enlève quelquefois des chiens de garde, mais se nourrit presque exclusivement de charognes et de cadavres. Elle commet dans les cimetières de tels dégâts, que les Arabes ont soin d'enterrer très profondément leurs morts.

Lion. — L'Afrique a été pendant longtemps la terre classique des animaux féroces; à une époque qui n'est point encore très éloignée, il était dangereux de passer le long des bois et de fouiller les broussailles. Mais depuis l'occupation française, le nombre des animaux sauvages a sensiblement diminué; le lion lui-même a fui devant l'homme; il n'habite guères aujourd'hui que les parties montagneuses et boisées, et on le rencontre plus particulièrement dans la province de Constantine, — Un chasseur qui s'est fait une réputation européenne, Jules Gérard, distingue en Algérie trois espèces de lions : le lion noir, plus rare que les deux autres, un peu moins grand, mais plus fort, le lion fauve et le lion gris. Ces deux derniers ne diffèrent l'un de l'autre que par la couleur de leurs crinières. Ils sont un peu plus grands et moins trapus que le noir.

Bien que peu nombreux, les lions causent de notables dommages; s'ils ne cherchent que rarement à attaquer l'homme, ils font aux troupeaux une guerre continuelle et appauvrissent les tribus. — Pour se débarrasser de leur incommode voisinage, les indigènes organisent de grandes chasses qui ne sont point sans danger; aussi, disent-ils de celui qui a tué un lion : « Celui-là, c'est lui! » — Nous ferons remarquer, cependant, que bon nombre d'européens se livrent isolément à cette chasse, émouvante sans doute, mais beaucoup moins périlleuse qu'on ne le suppose généralement. La chair du lion a quelque analogie avec celle du veau, et les arabes la mangent volontiers ; sa peau, dont on fait des tapis, est justement estimée : on la donne en cadeau aux chefs illustres, aux marabouts ou aux amis, et il est peu de chasseurs qui la vendent. De là, son prix élevé.

Mouflon à manchettes. — C'est le larouy des arabes; il appartient à la famille des capridées. Il est plus grand que la gazelle et même que l'antilope; ses formes sont robustes et élégantes; il a le garot élevé, les jambes fines et nerveuses, les sabots très étroits, la queue courte et terminée par un bouquet de poils. On constate son âge par les bourrelets de ses cornes; chaque bourrelet indique une année. — S'il faut en croire les Sahariens, cet animal possède un singulier privilège : lorsqu'il est, chassé à outrance, « il se jette dans un précipice, fût-il profond de cent coudées, et tombe sur la tête sans se faire aucun mal. » Les mouflons habitent le sud de l'Algérie; ils vivent en familles ou en troupes plus ou moins nombreuses, se nourrissent de végétaux et se plaisent particulièrement dans les endroits élevés et escarpés. Ils sont, dit M.

Loche, d'une souplesse, d'une élasticité et d'une force musculaire prodigieuses, courent et bondissent avec rapidité, franchissent d'un bond une énorme distance, et retombent toujours d'aplomb sur le point qu'ils se sont assigné. Leur chair est estimée; aussi, les indigènes les chassent-ils avec ardeur.

Panthère. — Il y en a deux espèces, semblables quant au pelage, différentes quant à la taille; on les rencontre entre le littoral et les hauts plateaux, et plus particulièrement dans la province de Constantine. — La panthère est moins redoutable et fait moins de ravages que le lion; elle vit de sa chasse, craint et fuit les hommes et n'est terrible que lorsqu'on l'approche après l'avoir blessée. Sa peau est très recherchée.

Renard. — Le renard d'Afrique est de moitié plus petit que celui d'Europe; il vit d'oiseaux, de gerboises, de lézards ou de serpents, et se montre peu. Sa dépouille a quelque valeur.

Sanglier. — Il est très répandu dans toutes les parties boisées, sur les pentes inférieures des montagnes, et recherche les terrains fangeux. Il se réunit parfois en bandes nombreuses, et dévaste fréquemment des espaces cultivés considérables. Il est un peu plus petit que le sanglier d'Europe, mais ses défenses sont plus développées. Les Arabes le tiennent pour un animal immonde, à l'égal du cochon qu'ils confondent sous le même nom, hallouf; ils le chassent par amusement; les colons s'en nourrissent d'autant plus volontiers, qu'ils l'achètent à bas prix et que sa chair est fort bonne.

Singes. — On les rencontre aux environs de Bougie, de Collo et de Stora (province de Constantine), et dans les gorges de la Chiffa (province d'Alger). Parfois, mais rarement, ils s'aventurent jusque dans les jardins, dont ils pillent les fruits. Les Arabes les prennent vivants pour les vendre aux colons qui s'en amusent. Nous bornerons là cette nomenclature; nous ajouterons toutefois que les lynx, les chats-tigres, les servals, les caracals, les loutres, les belettes, les hérissons, les porcs-épics, les gerboises, les lapins et les lièvres sont très communs en Algérie.

Oiseaux. — Outre les espèces originaires d'Afrique, on trouve, soit de tout temps, soit de passage, la plupart des oiseaux de l'Europe méridionale. La liste en serait trop longue et n'apprendrait rien; un résumé succinct sera, croyons-nous, plus facile à retenir.

Gibier à plumes. Les espèces les plus communes en Algérie sont : les alouettes, les perdrix rouges (les grisés n'existent point en Afrique), les cailles, les vanneaux, les tourterelles, les poules de Carthage, etc.; enfin, les nombreuses espèces de gibier d'eau : la bécassine, le canard, la cigogne, le cormoran, le cygne, l'échasse à manteau noir, le flamant rose, la grèbe, le héron, l'outarde blanche, le pélican, la poule sultane, etc., etc. Beaucoup de ces espèces sont comestibles et offrent aux colons d'utiles ressources. Parmi les espèces non comestibles, les unes donnent une huile animale; d'autres, les cygnes et les grèbes, par exemple, fournissent de magnifiques fourrures.

Oiseaux de proie. — Nous citerons les aigles, les vautours, les éperviers, les milans du cap, enfin le faucon, que les indigènes tiennent en haute estime et qu'ils dressent à la chasse, comme faisaient, au moyen-âge, les seigneurs châtelains.

Enfin, et dans un autre ordre, les :

Autruches. — Elles habitent le Désert et le Sahara, et voyagent ordinairement par couples ou par petits groupes; ce n'est qu'après la saison des pluies qu'elles se réunissent en troupes nombreuses. Les Arabes mettent à les chasser une véritable passion. L'autruche ne fait jamais de détour, elle suit la ligne droite et file comme un trait : « cinq cavaliers se postent à des intervalles d'une lieue sur le chemin qu'elle doit parcourir; chacun fournit son relai. Quand l'un s'arrête, l'autre s'élance au galop sur les traces de l'animal, qui se trouve ainsi n'avoir aucun moment de relâche, et lutte toujours avec des chevaux frais. Le chasseur qui part le dernier atteint nécessairement la bête. » Mais tous les Arabes ne chassent point l'autruche à courre; il en est qui, à l'époque de la ponte, pratiquent des trous auprès des nids, s'y blottissent et tuent la mère au moment où elle vient visiter ses œufs. — D'autres ont recours à des déguisements, se revêtent d'une peau d'autruche, et approchent ainsi de l'animal qu'ils veulent tuer. L'autruche peut se domestiquer; c'est un fait établi par suite des résultats obtenus au Jardin d'acclimatation d'Alger où s'est faite la première reproduction authentique de l'autruche en domesticité. On doit d'autant mieux s'en réjouir que sa chair est

très bonne. Sa dépouille est aussi l'objet d'un trafic important. A Tuggurt, à Laghouat et chez les Beni-Mzab, on l'échange contre des grains. Celle du mâle coûte plus cher que celle de la femelle ; les plumes blanches, placées aux extrémités des ailes, sont beaucoup plus estimées que les plumes noires, on en fait un commerce assez considérable.

Reptiles et insectes. — Les reptiles sont communs ; très peu sont dangereux ; les caméléons, les couleuvres, les crapauds, les lézards et les serpents inspirent, à qui les voit, du dégoût ou de la crainte, mais on peut les toucher impunément.

Le scorpion est moins inoffensif ; il pique parfois, mais sa piqûre, loin d'être mortelle, comme on l'a prétendu, n'entraîne jamais d'accident grave. Une simple cautérisation neutralise son venin. Il en est de même du scolopendre et de l'araignée.

La vipère est plus dangereuse, mais elle est aussi, infiniment plus rare. — Sa morsure exige toujours une cautérisation immédiate et énergique.

Les tortues de terre sont très communes ; on fait avec leur chair des bouillons estimés et on utilise leur carapace pour des ouvrages de tabletterie.

Parmi les insectes, nous n'en citerons que six :

L'abeille, qui produit le miel et la cire ;

La cochenille, qui vit sur les nopals ;

Le kermès, qui vit sur le chêne-vert ;

Le bombyx, qui file la soie ordinaire et qu'on nourrit avec les feuilles du mûrier ;

Le bombyx-cynthia, qui donne une soie commune et se nourrit de la feuille du ricin ;

Les sauterelles, dont les essaims s'abattent de temps à autre sur les plaines du Tell et dévastent les moissons.

Poissons de mer. — Les homards, langoustes, crevettes, crabes, muets, dorades, écrevisses de mer, sont communs dans les eaux du littoral, et il existe, dans la rade de Sidi-Ferruch, un banc d'huîtres qu'on exploite pour la consommation d'Alger. Entre les poissons de passage, le thon abonde en quantité extraordinaire. On le pêche notamment, et à l'aide de madragues, à Sidi-Ferruch, à Arzew et dans la baie du cap Falcon. Les sardines sont aussi très abondantes.

Poissons d'eau douce. — Les rivières sont peuplées d'anguilles plus ou moins grandes, d'une espèce de barbeau qui atteint d'assez fortes dimensions et d'une infinité de poissons blancs. Mais ces poissons ont presque toujours un goût très prononcé de vase et sont peu recherchés. — Le lac Fetzara contient, outre l'anguille et le barbeau, des aloses, des muets, quelquefois même, la dorade et le loup. La pêche est surtout pratiquée par les colons.

Corail. — Le corail est un polypier adhérent aux rochers sous-marins. On le rencontre sur différents points de la côte, mais les bancs des environs de La Calle sont considérés comme les plus riches. — On fait avec ses branches montées sur or ; de très jolies parures dont les dames italiennes sont particulièrement éprises. De là, une industrie tout algérienne qui sera pour La Calle et pour Bône une source de revenus.

Sangsues. — Presque tous les marais de l'Algérie contiennent des sangsues. Ceux qui avoisinent Aumale, Constantine, Saint-Denis-du-Sig, Sidi-Bel-Abbès, Tiaret, etc., en sont particulièrement peuplés. — La sangsue d'Afrique rivalise avec les meilleures espèces connues ; des expériences fréquemment renouvelées dans les hôpitaux de Paris, ont fait reconnaître que celles de l'espèce dite dragon possèdent une valeur médicale au moins égale à celle des sangsues des Landes ou de la Hongrie. Le commerce les place au même rang.

Malte-Brun, Victor-Adolphe, Ehrard (ill.). *La France illustrée : géographie, histoire, administration et statistique.*

1884.

Source gallica.BnF.fr

